

Le contrat de mandat 2020-2026 en détail

- ◆ Actions réalisées ou en cours (55%)
- ◆ Actions partiellement réalisées ou modifiées (29%)
- ◆ Actions non encore réalisées ou abandonnées (16%)

----- MAINTENIR UNE GESTION EFFICACE DES FINANCES DE NÉRAC -----

> GARANTIR LES INTÉRÊTS DES NÉRACAIS ; DÉGAGER DES MARGES POUR INVESTIR

- | | | |
|-------------------|--|---|
| ◆ ACTION 1 | Faire preuve de modération sur la fiscalité même si la réforme fiscale (disparition de la taxe d'habitation) ouvre des incertitudes sur les ressources des communes. | <i>Les taux communaux d'imposition n'ont pas augmenté à Nérac depuis 2007 (16 ans).</i> |
| ◆ ACTION 2 | Maintenir le niveau de dette, de dépenses de fonctionnement et d'imposition inférieur à celui des communes de notre taille sur la durée du mandat. | <i>Ces indicateurs sont tous conformes à l'objectif affiché.</i> |
| ◆ ACTION 3 | Poursuivre la diminution du stock d'emprunts (dette). | <i>Le stock d'emprunts sera effectivement inférieur en fin de mandat à ce qu'il était en début de mandat.</i> |
| ◆ ACTION 4 | Privilégier les investissements ne générant pas de dépenses de fonctionnement. | <i>Ce principe général de gestion est une règle à laquelle nous nous tenons.</i> |

> Renforcer les liens entre les Néracais

- | | |
|---|--|
| <p>◆ ACTION 5 Rénover intégralement le Centre Samazeuilh qui accueille de très nombreuses associations sportives, culturelles, caritatives, syndicales, mémorielles... et animer ce lieu.</p> | <p><i>Les travaux ont commencé en 2021. Il s'agit là d'un des principaux chantiers du mandat qui concerne 56 associations, des dizaines de bénévoles et de salariés et des centaines d'usagers. Les premières associations sont entrées dans les lieux. Fin des travaux en 2024.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 6 Organiser des repas intergénérationnels au restaurant scolaire des écoles primaires.</p> | <p><i>Action réalisée à plusieurs reprises.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 7 Mettre en place des « journées citoyennes » basées sur le volontariat pour améliorer la propreté et l'entretien du domaine public.</p> | <p><i>La commune s'est inscrite dans le dispositif « Joursnet 47 » initié par le Département. Une journée a eu lieu pour le public en juin ; plusieurs actions ont été menées par les écoles.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 8 Pérenniser les événements populaires que nous avons créés ou soutenus : marchés So Gascogne, festival Garenne Partie, Rencontres Chaland, marché aux truffes, forum des associations, repas des bénévoles...</p> | <p><i>Nous soutenons toujours fortement ces manifestations. La Ville de Nérac a par ailleurs soutenu financièrement et matériellement l'édition 2023 d'Albret Jazz Festival.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 9 Impulser avec les habitants l'organisation de nouveaux repas de quartier. Mettre à disposition gratuitement les tables et les chaises.</p> | <p><i>Les repas de quartier ont repris en 2022, de nouveaux ont vu le jour, avec le soutien logistique de la Ville quand les riverains le demandent.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 10 Valoriser l'information locale au moyen de panneaux lumineux d'information ; moderniser le site internet de la Ville.</p> | <p><i>Le premier panneau lumineux a été installé en 2022. Le site internet de la Ville est totalement opérationnel. Des pages Facebook «Ville de Nérac» ont été ouvertes.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 11 Mettre en place une photothèque numérique de la vie locale qui serait alimentée par les Néracais afin de développer un sentiment d'appartenance à la commune.</p> | <p><i>Le nouveau site de la Ville a été mis en ligne début novembre 2021 et la photothèque se remplit peu à peu.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 12 Valoriser et adapter l'aide à la découverte du numérique à la médiathèque.</p> | <p><i>Action réalisée.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 13 Créer un « point jeunes » qui soit un lieu de rencontres, d'échanges, d'informations (à définir avec le public concerné).</p> | <p><i>Action non encore réalisée.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 14 Poursuite de l'opération « été jeunes » afin de donner une première expérience de travail manuel à des jeunes Néracais.</p> | <p><i>Action réalisée.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 15 Reconduire le Conseil Municipal des Jeunes en ciblant ses actions sur la citoyenneté, la solidarité et le développement durable.</p> | <p><i>Une réflexion est menée pour une mise en place du dispositif. Restent à définir les modalités d'animation du conseil municipal des jeunes.</i></p> |

- ◆ **ACTION 16** Poursuivre les réunions de quartier afin que chaque Néracais soit consulté plusieurs fois durant le mandat. *Les réunions de quartier ont repris. Les riverains sont invités par un mot dans leur boîte aux lettres.*
- ◆ **ACTION 17** Ouvrir les séances du conseil municipal aux questions du public et délocaliser des séances du conseil municipal dans les hameaux. *Action réalisée pour les questions du public.*
- ◆ **ACTION 18** Poursuivre les permanences des élus sur le marché. *Action réalisée.*
- ◆ **ACTION 19** Organiser des réunions publiques thématiques régulières (environnement, culture, espaces publics, écoles...) afin d'accompagner et d'orienter les différentes politiques municipales. *Action non réalisée à ce jour.*
- ◆ **ACTION 20** Valoriser le « droit de pétition » : si 350 Néracais (5% de la population environ) signent une pétition sur un sujet relevant des compétences municipales (projet, problématique particulière...), les élus s'engagent à organiser une réunion thématique avec la population, sur le sujet de la pétition, afin de construire une solution partagée. *Dans le dernier bulletin municipal, l'élu d'opposition Patrick Goujon propose un sujet de débat.*
- ◆ **ACTION 21** Recourir si nécessaire au référendum décisionnel local. *Il n'y a pas de référendum local prévu en 2024.*

> FAVORISER L'ACCÈS AU SPORT, À LA CULTURE ET À UNE ÉCOLE DE QUALITÉ

- ◆ **ACTION 22** Maintenir l'engagement municipal pour une programmation culturelle exigeante et populaire. *La saison culturelle témoigne de cette volonté. Par ailleurs, la présentation de la saison depuis 2 ans se déroule sous une forme beaucoup plus conviviale et interactive qu'auparavant.*
- ◆ **ACTION 23** Assurer un avenir au cinéma Le Margot, en le passant à deux salles adaptées au public de l'Albret. *Action non encore réalisée. En 2022, le Cinéma le Margot est devenu municipal compte tenu de la cessation d'activité de l'association qui le gérait jusqu'alors. Des travaux sont en cours pour améliorer l'accessibilité et la sécurité.*
- ◆ **ACTION 24** Organiser deux projections de cinéma plein air au théâtre de verdure en été. *Action réalisée en partenariat avec Albret Communauté.*
- ◆ **ACTION 25** Rénover l'orgue de l'église Saint-Nicolas en partenariat avec l'association qui porte le projet. *Les études sont en cours.*
- ◆ **ACTION 26** Accompagner et valoriser les initiatives sportives et culturelles des associations néracaises (matériel, communication...). *Cette action est permanente.*
- ◆ **ACTION 27** Mettre en place une fête du sport annuelle en partenariat avec les associations et clubs locaux. *Action non encore réalisée.*
- ◆ **ACTION 28** Mettre à disposition des associations de danse et des groupes de musique une salle adaptée et insonorisée. *Action non encore réalisée.*

AR Prefecture

047-214701955-20240314-DEL0142024-DE

Recu le 26/03/2024

ACTION 29

Investir les arènes du Foirail pour des événements culturels et sportifs.

Les arènes sont déjà utilisées par de nombreuses associations. Mais cette action pourra prendre plus d'ampleur après la rénovation de la place du Foirail et des arènes qui devrait débiter par les études en 2024 et les travaux de la toiture en 2025.

-
- ◆ **ACTION 30** Créer un skate parc et / ou un city parc. *Action réalisée.*
-
- ◆ **ACTION 31** Créer un parcours de santé au Ludoparc. *Action réalisée.*
-
- ◆ **ACTION 32** Optimiser les nombreux équipements sportifs de la ville par la réalisation d'améliorations ponctuelles. *Action réalisée. Des travaux réguliers ont lieu sur les équipements sportifs pour les maintenir à niveau.*
-
- ◆ **ACTION 33** Accompagner un parcours culturel pour les enfants et les jeunes scolarisés à Nérac, de la maternelle au baccalauréat, par une offre culturelle appropriée ; instaurer la gratuité de la médiathèque jusqu'à 18 ans et une gratuité annuelle au musée. *Action réalisée. La gratuité de la médiathèque pour les moins de 18 ans a été instaurée en 2022.*
-
- ◆ **ACTION 34** Poursuivre l'entretien et l'amélioration des bâtiments scolaires, notamment dans le domaine des économies d'énergie. *Action réalisée. Les travaux effectués dans les écoles vont dans ce sens.*
-
- ◆ **ACTION 35** Passer au « zéro plastique » dans la restauration scolaire publique ; travailler à une amélioration continue de la qualité des repas et de l'information des élèves et des parents. *Action réalisée pour le « zéro plastique ». Le nouveau site internet de la Ville permet une meilleure information des parents.*
-
- ◆ **ACTION 36** Accompagner les besoins pédagogiques des enseignants des quatre écoles publiques (informatique, matériel, infrastructures...). *Le matériel informatique des écoles Marie Curie et Jean Rostand a été entièrement renouvelé en 2022.*
-
- ◆ **ACTION 37** Construire un nouveau centre de secours pour nos sapeurs-pompiers. *Le terrain est acquis. Le contentieux généré par une riveraine concernant le permis de construire bloque le projet pour le moment.*
-
- ◆ **ACTION 38** Finaliser la mise en place du dispositif « Participation citoyenne » et former les 40 référents déjà volontaires. *Action réalisée. L'objectif est de réunir les référents tous les 3 mois.*
-
- ◆ **ACTION 39** Mettre en place le dispositif de vidéoprotection adapté et pragmatique présenté aux Néracais en 2019 (caméras de lecture de plaques d'immatriculation aux entrées de ville, caméras dites de « chasse » à l'entrée de certains équipements, une caméra mobile en ville dans des périmètres définis). *Les caméras dites « de chasse » sont en fonctionnement. La caméra mobile est active. Une réflexion sera menée sur l'extension de la vidéoprotection.*
-
- ◆ **ACTION 40** Relancer le CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) avec les communes de Barbaste, Lavardac, Vianne et Mézin. *Action non encore réalisée.*
-

AR Prefecture

047-214701955-20240314-DEL0142024-DE

Recu le 26/03/2024

- ◆ **ACTION 41** Poursuivre la coopération du « Groupe Opérationnel » Sous-Préfet / Procureur de la République / Capitaine Gendarmerie / Maire afin d'assurer un suivi précis de l'évolution des faits de délinquance et d'y apporter les réponses les plus précises et efficaces possibles.

Action réalisée. Des réunions mensuelles ont lieu entre le Maire, la Gendarmerie et la police municipale afin de coordonner les actions. Par ailleurs, une police pluricommunale entre les communes de Nérac, Lavardac et Barbaste a été mise en place.

- ◆ **ACTION 42** Renouveler la convention de mutualisation police municipale / Gendarmerie.

Action réalisée.

- ◆ **ACTION 43** Poursuivre le renforcement de la présence policière aux moments sensibles (fêtes de mai, fêtes de fin d'année, saison touristique...).

Action réalisée.

- ◆ **ACTION 44** Poursuivre l'opération « Tranquillité Vacances » et mieux communiquer sur son existence.

Action permanente.

- ◆ **ACTION 45** Multiplier les actions de prévention des risques pour tous les publics.

Action en projet pour 2024.

> ASSURER L'accès à la santé et maintenir des services publics de qualité

- ◆ **ACTION 46** Soutenir le travail du Pôle de Santé de l'Albret dans sa recherche de nouveaux médecins généralistes.

Action permanente.

- ◆ **ACTION 47** Veiller, au sein du conseil de surveillance de l'hôpital, à la qualité de l'offre de santé hospitalière sur le site de Nérac (antenne SMUR, consultations externes, radiologie...).

L'été 2022 a été marqué par une fermeture inacceptable de l'antenne SMUR de Nérac durant plusieurs semaines. Durant l'été 2023, il n'y a pas eu de fermeture grâce à la mise en place d'une EPMU (Équipe Paramédicale de Médecine d'Urgence). Mais la réalité du fonctionnement de l'hôpital en France montre à quel point les élus locaux ne peuvent faire que de la figuration dans un dispositif dans lequel ils n'ont aucune place décisionnelle.

- ◆ **ACTION 48** Veiller scrupuleusement au respect de l'engagement de l'État dans la pérennité de la Maison France Services inaugurée en janvier 2020.

La Maison France Services remplit aujourd'hui son rôle de façon très satisfaisante.

- ◆ **ACTION 49** Être vigilants au sein de la nouvelle régie publique de l'eau Eau 47 quant à l'évolution future des tarifs.

Plusieurs élus de Nérac siègent à Eau 47 pour veiller aux intérêts des usagers. Cependant, l'harmonisation des tarifs sur tout le territoire se traduit pour certains usagers par une augmentation.

> Optimiser la collecte et le traitement des différents déchets

-
- ◆ **ACTION 50** Étendre la collecte en porte à porte partout où cela sera possible.
- Le SMICTOM LGB a changé d'approche dans la collecte des déchets ménagers. Des points d'apport volontaire qualitatifs vont progressivement être déployés, y compris en ville, pour abandonner peu à peu la collecte en porte à porte.*
-
- ◆ **ACTION 51** Réfléchir aux différents dispositifs permettant de favoriser le compostage (individuel et/ou collectif) pour réduire le volume de déchets à la source.
- Le SMICTOM LGB vend à bas coût des composteurs individuels et forme les usagers à leur utilisation. Un premier composteur collectif a été installé dans une résidence. L'objectif est d'en déployer en 2024 dans certains lotissements.*
-
- ◆ **ACTION 52** Développer et faciliter le tri des déchets pour les habitants.
- Action réalisée. De nouvelles bornes de tri ont été déployées.*
-
- ◆ **ACTION 53** Déployer de nouvelles bornes de distribution de sachets pour les déjections canines et accentuer la verbalisation des comportements inciviques dans ce domaine.
- Le déploiement de bornes se fait au besoin et sur demande des riverains.*
-
- ◆ **ACTION 54** Instaurer une collecte périodique des encombrants.
- Action non encore réalisée.*
-
- ◆ **ACTION 55** Assurer une information précise des habitants sur les jours de collecte des différents types de déchets dans chaque quartier afin de réduire les sorties de sacs les mauvais jours.
- Cette action est permanente dans certaines rues où subsistent malheureusement encore trop d'incivilités liées aux déchets ménagers.*
-
- ◆ **ACTION 56** Augmenter la verbalisation des comportements inciviques liés aux dépôts d'ordures.
- Des verbalisations fréquentes ont lieu, malgré la difficulté à prendre les gens indécents sur le fait.*
-
- ◆ **ACTION 57** Favoriser l'installation d'un méthaniseur sur le territoire afin de valoriser les déchets agricoles.
- Action réalisée dans le Mézinais.*
-

> ÉTABLIR UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT SUR 6 ANS

- ◆ **ACTION 58** Mettre en place dès 2020 un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) pour programmer les travaux importants de rénovation des rues, espaces publics et bâtiments municipaux durant le mandat.

- ◆ **ACTION 59** Mettre en place le PAVE (Plan d'Accessibilité aux Voiries et Espaces publics) de Nérac.

- ◆ **ACTION 60** Aménager les allées du Centre afin de valoriser le marché du samedi.

- ◆ **ACTION 61** Aménager la place du Foirail (stationnement, végétalisation, tri sélectif) et rénover la halle (panneaux photovoltaïques, bardage) en pérennisant les arènes afin d'en faire un lieu de vie sportive, économique, culturelle.

- ◆ **ACTION 62** Rénover la place de la Liberté et des Droits de l'Homme (place des Courses) en respectant les usages de ce lieu.

- ◆ **ACTION 63** Entamer la rénovation en plusieurs tranches (en raison de sa longueur et du coût élevé de l'opération) de la route de Nazareth.

- ◆ **ACTION 64** Mettre en place un réseau cyclable (et des stationnements pour les vélos) sur la commune afin de sécuriser ce mode de déplacement d'avenir.

- ◆ **ACTION 65** Réduire la zone bleue de stationnement pour la rendre plus opérationnelle et communiquer auprès des Néracais et des touristes sur les possibilités de stationnement proches du centre-ville.

- ◆ **ACTION 66** Achever la mise en place de l'adressage normalisé (adresse repérée par GPS permettant la localisation de chaque maison pour les services de secours et les livraisons).

- ◆ **ACTION 67** Rénover les toilettes publiques et en implanter de nouvelles.

Notre PPI est réalisé.

Une étude de programmation urbaine de la rénovation de nos espaces publics est en cours.

La programmation de travaux pour 2024 est elle aussi en cours.

Malheureusement notre PPI va être fortement impacté par le contexte inflationniste et la crise énergétique.

Action réalisée. La zone bleue a été réduite. Des campagnes de sensibilisation au stationnement ont lieu deux fois par an.

Action réalisée.

L'implantation de nouvelles toilettes publiques fait partie de l'étude de programmation urbaine qui a été lancée.

> POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE L'ENTRETIEN COURANT DE LA VOIRIE

- ◆ **ACTION 68** Améliorer l'entretien courant des chaussées car toute la voirie ne fera pas l'objet d'une rénovation « lourde » (cela est impossible). *L'entretien courant des chaussées fait partie des compétences d'Albret Communauté avec qui nous sommes en étroite relation pour progresser sur le sujet.*

- ◆ **ACTION 69** Prioriser les trottoirs les plus abimés pour une rénovation progressive. *Des réparations ponctuelles ont lieu mais ne font pas encore partie d'un programme.*

- ◆ **ACTION 70** Végétaliser les pieds de murs dans les rues, là où c'est possible, avec la participation des habitants volontaires. *Des propositions vont être faites en 2024 pour avancer sur ce sujet.*

> RECONQUÉRIR L'HABITAT DU CENTRE-VILLE

- ◆ **ACTION 71** Mettre en place le permis de louer dans certains secteurs du centre-ville afin de lutter contre l'habitat indigne. *Action réalisée. Après un an d'existence, le périmètre d'autorisation de mise en location a été réduit. Cet « outil » seul n'est pas suffisant pour lutter contre l'habitat indigne.*

- ◆ **ACTION 72** Rendre Nérac éligible au dispositif de défiscalisation Denormandie par le biais d'une ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) afin de favoriser l'investissement. *Action réalisée. L'ORT a été signée à Nérac en présence du ministre délégué à la ruralité. La défiscalisation Denormandie est effective.*

- ◆ **ACTION 73** Créer un guide de l'investisseur immobilier à Nérac afin de faciliter ses démarches et sa recherche d'aides financières. *Action réalisée. Une plaquette répertoriant toutes les aides et les dispositifs existants a été éditée par Albret Communauté.*

- ◆ **ACTION 74** Atténuer les contraintes du SPR (Site Patrimonial Remarquable) en poursuivant l'aide financière forfaitaire aux propriétaires réalisant des travaux de rénovation de toitures, de façade et de menuiseries ainsi qu'aux commerçants (y compris locataires). Le nombre de dossiers chaque année sera limité à la somme prévue annuellement au budget. *Action réalisée.*

- ◆ **ACTION 75** Poursuivre l'octroi d'une aide forfaitaire à la rénovation de logements au centre-ville. *Action réalisée de 2014 à 2022. Aujourd'hui, de nouvelles aides permettent d'accompagner les propriétaires.*

- ◆ **ACTION 76** Renouveler l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). *La mise en place de l'OPAH renouvellement urbain est en cours.*

- ◆ **ACTION 77** Accompagner des rénovations exemplaires avec des bailleurs du type Habitayls. *Réflexion en cours sur certains immeubles de Nérac.*

> DIVERSIFIER L'OFFRE D'HABITAT PROCHE DU CENTRE-VILLE

- | | |
|---|--|
| <p>◆ ACTION 78 Finaliser la commercialisation des terrains constructibles à Bourdilot-Plaisance afin de permettre aux Néracais d'accéder à la propriété.</p> | <p><i>La commercialisation se poursuit à un rythme satisfaisant.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 79 Accompagner la construction de 15 pavillons Habitalys à la place de l'ancien HLM Cariton.</p> | <p><i>Action réalisée. La résidence Simone Veil a été livrée aux locataires au mois d'août 2021.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 80 Réfléchir à un projet de logement adapté aux séniors (accessibilité et services) sur des emprises foncières ou des biens propriétés de la Mairie.</p> | <p><i>Réflexion en cours sur le sujet. sur une parcelle appartenant à la Ville.</i></p> |

----- PRÉPARER L'AVENIR DE NÉRAC -----

> DÉVELOPPER NOTRE TISSU ÉCONOMIQUE TERRITORIAL

- | | |
|--|--|
| <p>◆ ACTION 81 Poursuivre le développement d'Agrinove, pôle d'activité économique dédié à l'innovation dans l'agriculture.</p> | <p><i>5 entreprises sont actuellement installées dans la pépinière d'entreprises. Du foncier va très prochainement être aménagé pour permettre des installations sur la zone à venir. Par ailleurs, l'entreprise Babcock-Wanson va déménager sur l'emprise d'Agrinove.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 82 Achever le déploiement de la fibre optique (très haut débit internet) d'ici 2023.</p> | <p><i>Action réalisée. Le déploiement de la fibre optique se déroule dans le calendrier prévu.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 83 Candidater au dispositif « Petite ville de demain » afin de bénéficier d'aides de l'État dans nos projets de développement économique et de dynamisation du centre-ville.</p> | <p><i>Action réalisée. Nérac a été labellisée « Petite ville de demain » en 2021 ce qui lui permettra de bénéficier de financements de l'État pour ses investissements.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 84 Créer avec Albret Communauté un poste de manager de centre-ville afin d'accompagner l'animation commerciale et la dynamisation du centre-ville.</p> | <p><i>Action réalisée. Le poste a été créé et l'agent a pris ses fonctions le 1^{er} octobre 2021.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 85 Accompagner toutes les initiatives des commerçants et des artisans en matière d'animation et de promotion de la consommation locale.</p> | <p><i>Le manager de centre-ville aura cette mission d'accompagnement.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 86 Relancer le dispositif « Ma boutique à l'essai » et mettre en œuvre d'autres dispositifs innovants d'accompagnement de porteurs de projets ; accompagner tous les projets d'installation d'activités au centre-ville ; soutenir les projets nouveaux (boutiques d'artisans d'art, de produits locaux en circuits courts...).</p> | <p><i>Action réalisée. Deux boutiques à l'essai ont vu le jour en 2022. Une des deux est encore existante.</i></p> |

AR Prefecture

047-214701955-20240314-DEL0142024-DE

Recu le 26/03/2024

◆ **ACTION 87** Rénover la signalétique de centre-ville.

Action non encore réalisée.

◆ **ACTION 88** Créer en Albret un « Guichet Unique » pour les chefs d'entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs permettant d'apporter toutes les informations liées aux disponibilités foncières (terrains et locaux), à l'urbanisme, aux aides diverses. Ce guichet serait la « porte d'entrée » économique du territoire.

Action en cours de mise en œuvre avec Albret Communauté.

◆ **ACTION 89** Réaliser une aire de camping-cars afin de diversifier l'offre d'accueil.

Action non encore réalisée.

◆ **ACTION 90** Accompagner la réalisation de la voie verte Condom / Port-Sainte-Marie sur l'ancienne voie ferrée, équipement à forte plus-value touristique et locale.

Action en cours de réalisation. Albret Communauté est maître d'ouvrage de ce projet.

◆ **ACTION 91** Accueillir à Nérac des événements sportifs, culturels ou économiques nationaux (comme ce fut le cas pour le championnat de France de course d'orientation, ou le congrès de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences).

Action partiellement réalisée. Un National de pétanque a eu lieu en juin 2023.

> VALORISER NOTRE PATRIMOINE, OUTIL D'ATTRACTIVITÉ DE NÉRAC

◆ **ACTION 92** Achever la rénovation du château, aménager le bâtiment mitoyen (ancien cinéma) et actualiser la muséographie afin de proposer un produit touristique et culturel abouti porteur de développement économique.

Action en cours. Un comité de pilotage a été installé en 2021 pour poser les bases du projet. La 3^{ème} phase de travaux (toiture nord, façade nord, ruelle nord, pignon est, salle des écuyers) est en cours.

◆ **ACTION 93** Poursuivre la valorisation du parc de la Garenne en déployant un mobilier de qualité.

Un état des lieux du mobilier a été réalisé pour établir un renouvellement programmé.

◆ **ACTION 94** Rénover le pavillon des Bains du Roy.

Action réalisée en 2022.

◆ **ACTION 95** Poursuivre la politique d'achat de parcelles au Jardin du Roy afin de reconstituer à terme l'emprise du jardin royal.

Action réalisée. L'achat de parcelle se fait lorsque l'opportunité se présente. Deux parcelles ont été achetées en 2023.

◆ **ACTION 96** Animer la Maison des Conférences par des expositions ou des concerts dans la cour.

Action réalisée. Différentes manifestations ont eu lieu dans la cour et sur la galerie.

◆ **ACTION 97** Trouver une destination pour l'ancienne sous-préfecture, de préférence à vocation économique.

Action réalisée. Un appel à projet national a été lancé par le Département, propriétaire des lieux.

-
- ◆ **ACTION 98** Poursuivre la mise en œuvre des fiches de notre Agenda 21 afin de mieux relever les défis des années qui arrivent. *Action permanente.*
-
- ◆ **ACTION 99** Après étude précise des potentialités et des contraintes, mettre en place un programme volontariste de végétalisation de nos espaces publics. *Action en cours de réflexion. Le projet pour la place de la Poste est réalisé et celui de la place de la Mairie (sans suppression de places de stationnement) est en cours d'élaboration..*
-
- ◆ **ACTION 100** Poursuivre la mise en place de la gestion différenciée des espaces publics dans le cadre du « Zéro phyto » sur le domaine public. *Action réalisée. Acquisition progressive de matériels alternatifs pour permettre aux services de faire face aux différentes configurations à gérer.*
-
- ◆ **ACTION 101** Favoriser les installations permettant la sauvegarde des oiseaux, des insectes et des chauve-souris (plantes adaptées, nichoirs, hôtels à insectes...); multiplier les dispositifs de régulation des pigeons; ne plus accueillir à Nérac de cirques présentant des animaux. *Action réalisée. Nérac retenue dans le programme « abris pour la biodiversité » impulsé dans le cadre de l'appel à projet « nature et transitions » pour obtenir des financements complémentaires. Une entreprise de régulation de la population de pigeons travaille régulièrement sur la commune.*
-
- ◆ **ACTION 102** Rationnaliser l'arrosage des espaces publics (massifs, stades...). *Étude d'optimisation des pompages en Baïse en cours. Déploiement du pilotage à distance SOLEM pour les relevés et la réactivité améliorée sur les programmes d'arrosage.*
-
- ◆ **ACTION 103** Poursuivre la mise en place d'économies d'énergie (gaz, électricité, eau) dans les bâtiments et les espaces publics; passage en LED de tous les bâtiments publics. *Action en cours dans tous les bâtiments et équipements.*
-
- ◆ **ACTION 104** Relancer la production d'électricité du moulin du Pont-Vieux, et financer la rénovation du bâtiment par la vente de la production d'électricité. *Travail conjoint avec Territoire d'Énergie 47. En cours de finalisation technique et financière.*
-
- ◆ **ACTION 105** Appliquer progressivement notre RLP (Règlement Local de Publicité) afin de lutter contre la pollution visuelle des panneaux en bord de route. *Une application progressive est en cours. De nouveaux totems en entrée de ville ont remplacé une série de panneaux.*
-
- ◆ **ACTION 106** Mettre en place une aide forfaitaire à l'achat de vélos électriques (dans le cadre d'une enveloppe financière décidée en début de chaque année). *Action réalisée en 2020, 2021 et 2022. Albret Communauté a pris le relais pour cette action.*
-
- ◆ **ACTION 107** Mettre à disposition de Néracais volontaires (sous certaines conditions) des parcelles des Jardins du Roy pour du maraîchage. *Action réalisée. Depuis 2008, la Ville achète les parcelles en vente aux Jardins du Roy. Des jardins familiaux ont vu le jour. D'autres parcelles sont attribuées à des familles n'ayant pas de jardin et en faisant la demande.*
-

Contribuer à une intercommunalité utile à toutes les communes

◆ **ACTION 108** Participer activement à la gouvernance d'Albret Communauté.

Les élus de Nérac participent aux travaux d'Albret Communauté. Le Maire et le 1^{er} adjoint sont vice-présidents d'Albret Communauté.

◆ **ACTION 109** Mettre en place un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) respectueux des spécificités de Nérac.

Action en cours de finalisation

◆ **ACTION 110** Participer activement à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) dans le cadre de la mise en place de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique).

Action permanente.

◆ **ACTION 111** Étudier des mutualisations de fonctionnement entre la piscine municipale de Nérac (communale) et le Ludoparc (intercommunal).

Action réalisée.